



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Suspension de la procédure de faillite

Date de publication: SHAB, KABVS - 07.06.2019

Numéro de publication: KK03-0000006976

Canton: VS

Entité de publication:

Offices des poursuites et faillites du district de Monthey,
Avenue du Crochetan 2, 1870 Monthey 2

Suspension de la procédure de faillite MAILLER ELECTRICITE SA

Débiteurs:

MAILLER ELECTRICITE SA

CHE-107.893.340

Av. de la Gare 37 B

1870 Monthey

Date de l'ouverture de la faillite : 26.03.2019

Date de suspension: 23.05.2019

Montant de l'avance de frais: CHF 10'000.00

Remarques juridiques:

La faillite est clôturée si, dans le délai indiqué, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

Publication selon les art. 230 et 230a LP.

Délai : 10 jours

Fin du délai: 17.06.2019

Point de contact:

Office des poursuites et faillites du district de Monthey Avenue du Crochetan 2, Case postale 1216, 1870 Monthey 2 D. Gillabert, Préposé.

Remarques:

Dans ce même délai, les débiteurs et les personnes qui détiennent des biens à quelque titre que ce soit sont tenus, sous peine de droits (art. 324 CP) de s'annoncer à l'office soussigné.

Cette publication fait suite à l'avis préalable d'ouverture de faillite paru le 12.04.2019.

Art. 230 LP alinéa 2.